

ancho notque



In Memoriam.

NOTICE BIOGRAPHIQUE

DE

M. A. Tranchemontagne, P. S. S.

1834 - 1903.



Séminaire de Saint-Sulpice,
Montréal, juillet 1903.

NOTICE BIOGRAPHIQUE.

M. Alfred Thomas, dit Tranchemontagne naquit à Saint-Cuthbert, au diocèse de Montréal. Ses parents appartenaient à la classe laborieuse des travailleurs des champs. Il compta neuf frères ou sœurs. Au foyer paternel, on peinait ferme bien que l'on fut à l'aise. L'enfant puisa là une santé robuste, une intelligence vive et droite, une foi forte et profonde, un amour du travail qui alla jusqu'à la passion. Il fut toute sa vie de la rude race des travailleurs.

Son curé ne tarda pas à remarquer dans l'enfant les indices d'une vocation ecclésiastique : piété sincère, mœurs innocentes, esprit ouvert, jugement solide, amour des autels. Après quelques mois de latin, les portes du collège de l'Assomption, situé à vingt milles à l'est de Montréal, s'ouvrirent pour le recevoir. Il y passa quatre années. Elles lui suffirent pour achever son cours classique. Grâce à son application, à sa facilité, à son heureuse mémoire, il fit à plusieurs reprises deux classes en une seule année. Ses maîtres purent remarquer en lui un goût pour la versification qui ne l'abandonna jamais.

Sa philosophie achevée, il entra au grand Séminaire de Montréal. Quelles impressions pro-

duisirent sur lui la règle et la vie du Séminaire, quel travail opéra la grâce en son âme ? nous ne saurions le dire (il n'était pas de ceux qui écrivent leur autobiographie) ; toujours est-il qu'il fut gagné à la compagnie de Saint-Sulpice. Vers la fin de 1858, il partit pour la France, où il reçut à Paris, l'onction sacerdotale, le 18 juin 1859. Après la solitude, il revint au Canada. Il passa l'année 1860 dans le ministère à Notre-Dame. De 1861 à 1868, il fut appliqué à l'enseignement au grand Séminaire, sauf l'année 1865-66 où il fut professeur intérimaire de Belles-Lettres. En 1868, il fut rendu au ministère paroissial à Saint-Joseph de Montréal. Il devait y rester jusqu'au jour où Saint-Sulpice remit cette paroisse aux mains de l'évêque (1880), vicaire d'abord, et curé à dater de 1875.

Les vingt-trois dernières années de sa vie ont été consumées par le ministère dans les communautés religieuses dont Saint-Sulpice conserve ici la direction spirituelle.

Le trait dominant de la physionomie sacerdotale de M. Tranchemontagne, ce fut une charité extraordinairement tendre et maternelle à l'endroit de tous ceux qui souffraient, particulièrement des malades et des mourants. On a dit de lui, qu'il était " une intelligence remarqua-

ble mal servie par les organes." Il se l'était dit le premier et en avait pris son parti : " Je ne puis ni chanter, ni prêcher de manière à impressionner fortement ; mais je puis être charitable." Et il avait demandé à Dieu, le jour de son ordination à la prêtrise, le don d'assister avec fruit les mourants et la grâce de n'en perdre aucun qu'il ne l'eût réconcilié avec Dieu. En ce genre, il fut un spécialiste. Du reste, il y prit peine : s'imposant des visites nombreuses et récitant, a-t-on assuré, trois fois par jour les litanies des agonisants. Pendant son passage dans la paroisse de Saint-Joseph, venait-on la nuit l'avertir pour les malades, (ce qui était fréquent), il se levait avec une telle hâte que le serviteur était émerveillé de le trouver sur le pas de la porte, avant que lui-même ait pu y accourir. Il est vrai qu'il ne prenait en fait d'habits que l'indispensable sans toujours se prémunir assez contre le froid. Eclatait-il une maladie épidémique ; c'était fête pour sa charité. Elle le porta parfois à des imprudences. Un jeune homme avait été réduit par la petite vérole à un état si rebutant que personne n'osait l'approcher. Ce fut raison de plus pour le charitable prêtre de multiplier ses visites. Le malade touché exprimait sa confusion, se jugeant indigne de tant de

bonté. Pour le tranquilliser, M. Tranchemontagne l'embrassa avec affection, et agit de la sorte toutes les fois qu'il vint le visiter dans la suite. Son zèle à préparer les mourants au suprême passage était si bien connu dans la paroisse qu'on s'adressait de préférence à lui pour de tels cas. Une personne éloignée des pratiques religieuses et qu'il exhortait à rentrer dans la voie du devoir, lui répondit un jour : " Je ne demande à Dieu qu'une grâce, et s'il me l'accorde, je n'en ai pas besoin d'autre : celle de vous avoir auprès de moi au moment de la mort : alors, je suis assuré d'être bien accueilli de Dieu." Aux âmes qu'il dirigeait, il conseillait de recommander, en récitant les dernières paroles de l'*Ave Maria*, les agonisants à la miséricordieuse Vierge Marie. C'était là sa propre pratique.

Son ministère auprès des mourants fut visiblement béni. Combien en a-t-il assisté ? Dieu seul le sait. Mais on a retrouvé dans son *ordo* le nombre des religieuses qu'il a disposées à la mort. Il s'élève à 534. Quelle couronne de gloire à son entrée au ciel ! Il voulait être là quand elles rendaient le dernier soupir. Ni veilles, ni fatigues ne lui coûtaient. Par ses prières, ses pieuses exhortations, par sa présence seule, il consolait, élevait l'âme sur le point de partir. A l'entendre,

les assistants versaient souvent des larmes, tant il y avait d'onction et de tendresse surnaturelle dans les paroles qui sortaient de son cœur. S'il arrivait qu'une religieuse mourût en son absence (ce qui n'eût lieu qu'une fois en vingt ans), il en éprouvait un vif chagrin et se dédommageait en allant prier longuement sur son tombeau. Ses propres sœurs, bien que vivant dans le monde, et dont l'une se mourait après avoir donné naissance à son vingt-et-unième enfant, réclamèrent son assistance à leurs suprêmes instants.

Le prêtre qui avait un tel don de préparer à la mort savait aussi préparer à la vie. Aussi les premiers communians avaient-ils tous ses soins. Signalons une pratique que nous lui croyons particulière. Il faisait faire la confession générale trois ou quatre mois avant le grand jour. Cela, afin que les enfants fussent plus longtemps en état de grâce avant de communier ; assuré d'ailleurs, que la confession serait plus sincère si les futurs communians n'avaient pas à craindre d'être renvoyés.

C'est surtout comme aumônier que M. Tranchemontagne déploya un zèle sans limite pour la sanctification des âmes religieuses. Il fut un confesseur infatigable. Il n'est point de ministère plus monotone, plus crucifiant pour la nature.

Saint Alphonse de Liguori, bon juge en la matière, déclare que l'amour du saint tribunal est une marque assurée de sainteté. Cette marque, M. Tranchemontagne la porta toute sa vie très visiblement. Combien d'heures a-t-il passées, durant ses vingt-cinq dernières années, à purifier, à éclairer, à diriger, à sanctifier les âmes ? Il serait téméraire de le dire, mais ce n'est sûrement pas exagérer que d'affirmer que la moitié, souvent même les trois quarts de ses journées se sont écoulées dans le saint tribunal. Les âmes comme les corps ont leurs maux, leurs souffrances ; souvent d'autant plus aigus, plus douloureux, qu'elles sont plus délicates, plus aimées de Dieu. Quel soulagement pour ces âmes, quand à la compassion la plus tendre, elles rencontrent unis et la science et le discernement du médecin le plus expert. " Nous ne pouvions que voir Dieu en sa personne ", écrit une religieuse ; " il était réellement le bon samaritain qui applique l'huile et le baume sur les plaies les plus douloureuses et les plus sensibles. "

Dans la direction privée comme dans les instructions à la communauté, il insistait sur les vertus solides et les dévotions fondamentales de l'Eglise. Il revenait *opportune*, *importune*, sur l'humilité, l'obéissance, l'amour de Dieu, l'amour

de la croix, la mort à soi-même. Quand il parlait de ces vertus, il le faisait avec enthousiasme. Il avait cette éloquence, la seule vraie, qui jaillit de la conviction. Son langage prenait alors une force, une précision, un coloris et une chaleur qui gravaient ses pensées dans la mémoire et plus encore dans le cœur. Souvent, il revenait sur la nécessité de se bien préparer à la communion et avec une telle vigueur d'expression, qu'il faisait trembler : " Mon but, ajoutait-il, n'est pas de vous éloigner de la sainte Table, mais de la routine et de la négligence." Il avait coutume de dire qu'il faudrait trois éternités pour la communion : une pour se préparer, une autre pour la faire, une troisième pour rendre grâces. Il voulait qu'on y portât comme intention dominante, celle de glorifier le plus possible le bon Dieu sur la terre d'abord, puis dans l'éternité. La visite au Saint Sacrement lui était à cœur : " Je ne permettrais pas la communion fréquente, disait-il, à une religieuse qui n'aurait pas de dévotion à cet exercice, car cela dénoterait en elle un bien faible amour pour Notre-Seigneur." Ses livres de chevet, après la sainte Ecriture, étaient l'Imitation de Jésus-Christ, le Combat Spirituel et les œuvres de saint Augustin. Il s'en inspirait souvent et se plaisait à en

citer des passages pour mieux traduire sa pensée.

Il s'était rendu si familier le livre de l'Imitation, qu'il en citait à tout propos les maximes. Il puisait aussi fréquemment ses instructions dans le bréviaire, le missel ou le rituel. Aux prières de l'Eglise, il trouvait une saveur qui lui pénétrait l'âme et qu'il aimait à faire partager autour de lui. Sa prière de prédilection fut toujours le *Pater noster*. Combien de fois n'en a-t-il pas commenté les sept demandes ? Il y trouvait tout un code de vie spirituelle. Voici, paraît-il, l'origine de son attachement à cette prière comme source de vie religieuse. Il venait d'être nommé chapelain. Un peu embarrassé en face d'un ministère nouveau pour lui, M. Tranchemontagne alla demander conseil à M. Larue, de regrettée mémoire. Celui-ci l'engagea à enseigner aux religieuses à "vivre de leur *Notre Père*." Depuis ce temps, il s'était attaché à approfondir cette prière, à en tirer des applications pour les âmes et à la leur enseigner.

Aux âmes, il apprenait à se sanctifier, en usant des moyens mis à leur disposition dans la vie religieuse. A ses yeux, un acte de vertu, un degré surtout de vertu de plus, était d'un prix immense. "Un signe de croix, une génuflexion de plus, cela vaut mieux que tous les trésors."

"C'est un désastre, répétait-il que le plus petit péché véniel ; un désastre, que de négliger l'occasion d'un acte de vertu ; un désastre que de se priver par sa faute, d'un degré de gloire pour l'éternité. Ce sont là des désastres plus grands que ne le serait la ruine de l'univers entier." Il ajoutait : " Tout ce qui ne produit pas une augmentation de foi, d'espérance et de charité, ne nous servira de rien pour la vie éternelle."

Souvent il redisait cette parole de saint Louis de Gonzague : " L'âme avant le corps, le ciel avant la terre, l'éternité avant le temps." C'est pourquoi il demandait une grande fidélité aux exercices de piété qu'il appelait " un concert à la Très Sainte Trinité." Il voulait qu'on fut fidèle, même aux plus petits. "Celui que nous omettons, disait-il, est sans doute la *note la plus harmonieuse*, puisque c'est celui qui coûte le plus d'effort." En recommandant aux religieuses la charité mutuelle, il aimait à leur dire : "Aidez Notre-Seigneur à payer le centuple qu'Il a promis à ceux qui abandonneraient tout pour s'attacher à Lui."

Ces instructions, il s'efforçait de les inculquer de toute manière. Se jugeant insuffisant à le faire par lui-même, il invitait ses confrères de

Saint-Sulpice ou d'autres prêtres à porter la parole à sa place. S'il conviait à dire la messe de communauté ou à prendre part à une cérémonie, on devinait quelque arrière-pensée de prédication. Jamais chapelain n'a fait plus d'invitations. Il en faisait partout, même au cours d'une messe à ses voisins, même pendant une absoute. Il lui est arrivé d'inviter deux prêtres pour la même cérémonie, pour la même instruction. Il était si soucieux de trouver quelqu'un pour rompre le pain de la parole divine à ses filles, et il se croyait lui-même si incapable de le faire convenablement !

Quelquefois pour imprimer plus profondément les vérités religieuses dans les âmes, il avait recours à la poésie. Nous avons sous les yeux une plaquette intitulée : *A la petite novice de l'Eternité*, qui est riche de doctrine et d'onction, sans manquer de fraîcheur et de grâce. Jour de profession, fête, noces d'or, il profitait de toute occasion pour rimer quelques maximes spirituelles qui iraient faire du bien aux âmes. Il a composé des acrostiches par centaines. Il ne faut pas être trop exigeant en lisant ses vers, mais se souvenir qu'il n'a jamais sacrifié la raison à la rime, la pensée à l'expression. Il voulait faire du bien ; plaire par les charmes de la poésie ne fut jamais chez lui qu'accessoire.

Pour faire pénétrer les principes de la spiritualité, les vertus religieuses dans les âmes, M. Tranchemontagne avait mieux que l'éloquence d'autrui, mieux même que les douceurs de sa muse, c'était son propre exemple.

S'il prêchait à ses sœurs l'esprit de pauvreté, il en était lui-même un rare modèle. Il ne se fit jamais faire un habit pour lui-même, au moins pendant ses vingt dernières années. Il usait les effets qui avaient appartenu à ses confrères décédés. Les religieuses remarquaient que parfois ses chaussures juraient ensemble ; il se présenta même un jour avec une botte et un soulier. Une sœur lui ayant fait remarquer que sa soutane était trop usée et qu'il devrait la mettre de côté : " Lisez, " lui dit-il en souriant, " au IIIe livre de l'Imitation, chapitre LIV, nombre 8e, et vous verrez que la grâce fait aimer à se couvrir de haillons."

Il ne tenait pas même à ses objets de piété. Il lui arriva souvent de donner son chapelet à des malades qui n'en avaient pas. Il fut longtemps sans avoir de montre à son usage. Ayant prêté celle qu'il avait à une pauvre femme malade qui se plaignait de n'avoir pas l'heure pour prendre ses remèdes au temps marqué, il ne la recouvra jamais, et s'en passa depuis,

durant plusieurs années, déclarant que " c'était sa faute si la première avait disparu." Il donnait tout ce qu'il avait. L'emploi de ses honoraires de messe était fixé à l'avance, si bien qu'il n'avait jamais le sou sur lui. Quand M. le Supérieur, tous les trois ans, lui assignait la fonction d'aumônier dans une autre des trois communautés dont Saint Sulpice a la direction spirituelle à Montréal, il prenait son bréviaire sous son bras et partait sans plus d'embarras. Aussi son testament a-t-il été des plus simples. Il l'avait écrit dans son dernier ordo de la présente année 1903. Le voici dans son laconisme : " Je ne dois rien et je ne laisse rien."

Un tel détachement des biens extérieurs suppose un grand dépouillement de soi-même. Nous n'étonnerons personne en disant que M. Tranchemontagne s'oubliait complètement. Les intérêts d'autrui passaient avant les siens. Il ne supportait qu'avec peine que l'on fit attention à lui. Son exquise sensibilité souffrait des souffrances du prochain. Il ne pouvait jouir d'un plaisir dont il sentait les autres privés. Ses défauts extérieurs qu'il s'exagérait, lui fournissaient prétexte à inviter ses confrères pour le remplacer à l'autel ou dans la chaire. Leurs succès étaient sa joie. " Qu'importe que ce soit par moi ou par

d'autres, pourvu que Dieu soit plus aimé !” disait-il. A ce but, concouraient tous ses efforts. “ Il faut toujours viser à aimer Dieu et à le faire aimer ”, répétait-il souvent. Pour gagner la confiance, il évitait tout ce qui peut sembler hauteur, austérité extérieure ou même finesse d'esprit.

En compagnie, il parlait beaucoup, accumulant les joyeusetés avec une verve qui faisait sourire. Ses paroles s'écoulaient d'autant plus abondantes, parfois étourdissantes, qu'il ne voulait rien dire. Il s'est servi de la parole pour être discret, comme d'autres se servent du silence. Voulait-il détourner une question indiscrete, prévenir une conversation peu charitable, il emportait l'esprit de ses auditeurs dans le flot précipité de ses paroles, et les laissait là stupéfaits, ahuris. On peut dire qu'il a fait exception à l'arrêt de l'Esprit-Saint “ *In multiloquio non decrit peccatum* : on ne peut parler beaucoup sans pécher.”

Cependant, à mesure qu'il avançait dans sa carrière, son âme devenait plus remplie de Dieu et de l'éternité. “ Chaque année, nous le trouvons de plus en plus fervent ”, écrit une religieuse qui l'a intimement connu ; “ celles d'entre nous qui ont eu le bonheur d'avoir des

rapports avec lui, ces dernières années, s'en revenaient toujours encouragées, fortifiées, désireuses d'appartenir à Dieu plus entièrement que jamais. " Plusieurs même ne pouvaient s'empêcher d'ajouter : " Notre père sent sa fin prochaine ; il est mûr pour le ciel ! " Sa piété avait pris la forme particulière de l'abandon à Dieu. Il en parlait souvent, et on l'entendait redire : " Comme Dieu voudra ! . . . A la sainte grâce de Dieu ! "

Un premier ébranlement de sa robuste santé avait eu lieu en novembre 1901. Quelques semaines de repos s'imposèrent. Il se releva, mais affaibli. Toutefois, il put reprendre ses fonctions de chapelain à l'Hôpital Général. Si la pensée de sa fin prochaine revint parfois à son esprit, il n'osa s'y arrêter, d'abord par un secret effroi de la mort ; puis par cet instinct naturel qui maintient jusqu'au dernier moment en nous l'espérance de la vie. Dans l'abandon, il en parla cependant : " Quand je serai mort, disait-il, toutes les prières que vous voudrez bien faire pour mon repos éternel, offrez-les au bon Dieu pour ces pauvres âmes délaissées à qui personne ne pense et qui sont si malheureuses. Quant à moi, laissez-moi souffrir, laissez-moi faire mon temps. "

Il devait bientôt tomber, mais en plein travail. " Je veux, disait-il un jour, que les âmes soient servies avec une sainte prodigalité." Il fut prodigue de lui-même. Ce fut, en effet, après des confessions multipliées à l'occasion d'une retraite chez les religieuses de la Congrégation de Notre-Dame, qu'il se sentit frappé. Il monta à l'autel pour la dernière fois le 27 mai. Ce même jour, il dut s'aliter. Il était atteint d'une broncho-pneumonie. Dès les débuts, les symptômes parurent alarmants à cause de la faiblesse du cœur. Averti, M. Tranchemontagne se disposa au suprême passage. La mort, qu'il n'avait d'abord envisagée qu'avec effroi, le trouva calme et même joyeux. " Je ne tiens plus à la terre, disait-il, Dieu seul ! Dieu seul ! La terre n'est rien, travaillons pour Dieu, aimons le bon Dieu ! "

Monseigneur Bruchési, étant venu lui apporter la consolation de sa visite et de sa bénédiction, lui exprima le souhait qu'il revînt à la santé : " Je suis content, Monseigneur, de mourir, répondit-il, et je m'en vais au ciel " . . . puis se reprenant " comme le bon Dieu voudra ! " Cette sérénité ne le quitta plus. Toutes ses pensées, toutes ses aspirations se tournèrent vers le ciel, vers Dieu. Elles se traduisaient par de fréquentes oraisons jaculatoires, par des actes d'amour

répétés. Aux religieuses qui se pressaient autour de son lit de mort, pour recevoir une dernière bénédiction, il adressait quelques mots d'une voix éteinte : " Soyez ferventes, répétait-il, travaillez pour l'éternité ; le reste n'est rien."

Aux premières propositions qui lui furent faites de recevoir les derniers sacrements, il accepta avec reconnaissance. M. Lecoq, supérieur de Saint-Sulpice, lui administra l'extrême-Onction et le communia en viatique. Le vénéré malade reçut également l'indulgence de la bonne mort. Une sorte de calme et de recueillement, précurseurs de l'éternité, s'étaient emparés de son esprit. A ses confrères et aux personnes présentes, il demanda pardon des peines qu'il avait pu leur causer.

Ses rapports avec la terre venaient, on peut le dire, d'être officiellement terminés. Il devait cependant y rester deux jours encore. Durant ce temps, sa prière fut continuelle. Aidé de son neveu, M. Stanislas Tranchemontagne, et des Sœurs Grises qui l'entouraient, il put redire, sinon des lèvres, du moins de cœur, le chapelet et les belles prières de l'Eglise qu'il aimait à réciter aux jours de sa santé. C'est ainsi qu'il se prépara à ses dernières communions. Il soupirait après ces visites du bon Maître " Quand

viendra-t-il ?" disait-il parfois en se tournant vers ses infirmières. Le jeudi matin, 4 juin, entendant les sœurs qui accompagnaient le Saint-Sacrement, réciter le *Miserere*, il tendit les bras vers le ciel, son visage prit une expression de piété ardente, et il s'écria " Mon Dieu, je vous aime ! Mon Dieu je vous aime ! " La nuit suivante fut sans repos. Le vénéré malade la consacra à se disposer à la mort. " Je n'ai pas dormi, répondit-il à une religieuse qui l'interrogeait ; je me suis préparé à mourir avec la paix la plus grande. "

Le jour suivant devait être le dernier. La vie alla s'affaissant par degré, mais sans retirer au mourant sa parfaite liberté d'esprit. Il invita même un de ses confrères à donner l'instruction accoutumée aux religieuses le dimanche suivant. Le dénouement prévu se produisit la nuit d'après, vers 2h. 40 du matin. Voici en quels termes la supérieure générale des Sœurs Grises, mère Hamel, en communique le récit à toute sa communauté. " Le sacrifice est consommé ! Dieu a retiré de ce monde notre bon Père Tranchemontagne pour le placer au nombre de ses élus . . .

Sa mort a été l'écho de sa vie. Elle l'a trouvé priant, heureux, content de faire la volonté de Dieu et de mourir pour entrer dans ce beau ciel,

seul but de sa vie, de ses actions et de son inépuisable dévouement. Toute la nuit, notre regretté père put s'unir aux prières que l'on faisait auprès de lui. Il les répétait avec une ferveur, une piété qui émurent plus d'un cœur. Quelques minutes avant de rendre le dernier soupir, son neveu, M. S. Tranchemontagne, P. S. S., vicaire à Saint-Jacques de Montréal, lui ayant insinué qu'il allait bientôt commencer sa messe éternelle, entonna pour lui l'*Intrōibo ad altare Dei*. A ces mots, la figure du mourant parut illuminée d'un bonheur céleste. Il murmura après lui les paroles du psaume qu'il alla sans doute achever dans le ciel. Car après avoir levé ses mains défaillantes pour donner une dernière bénédiction, il s'éteignit doucement entouré de ses neveux, M. U. Lafontaine, P. S. S., vicaire à Oka, M. T. Lafontaine, vicaire à Notre-Dame de Montréal, de sa nièce, religieuse à la Congrégation de Notre-Dame, de nos mères et de quelques sœurs."

Le pieux défunt laisse encore un neveu prêtre, M. J. Tranchemontagne ; un autre, M. Denis, ex-vicaire au Sacré-Cœur de Montréal, l'a précédé dans l'autre vie ; enfin, un de ses petits neveux a été ordonné diacre le jour même de sa mort.

C'était le 6 juin, premier samedi du mois, jour

choisi par le défunt pour offrir la messe aux intentions de la bienheureuse Vierge Marie, afin d'obtenir pour lui-même la grâce d'une bonne mort et de suppléer aux messes qu'il aurait pu oublier.

Bien qu'attendue depuis quelques jours, la mort de M. Tranchemontagne a soulevé d'immenses regrets, soit parmi les fidèles qui ont bénéficié de son ministère, soit surtout au sein des trois communautés où il a exercé son zèle de chapelain, l'Hôpital Général, la Congrégation de Notre-Dame et l'Hôtel-Dieu.

Le lundi, 8 juin, un service solennel a été chanté pour le repos de son âme dans la chapelle de l'Hôpital Général. Y assistaient 35 prêtres ou religieux et des délégations de toutes les communautés de femmes de la ville.

Le corps a été transporté ensuite au presbytère Notre-Dame. Le lendemain eurent lieu les obsèques. Le saint sacrifice fut célébré par M. Lecoq, supérieur de Saint-Sulpice. Mgr Bruchési voulut bien donner l'absoute. Mgr Gauthier, archevêque de Kington, ainsi qu'un clergé nombreux occupaient le chœur. La nef était remplie par les membres des communautés religieuses qu'il a si paternellement aimées et servies.

Beaucoup, malgré la distance qui sépare

SAINT-SULPICE
SAINT-SULPICE

l'Eglise de Notre-Dame du Grand Séminaire où se trouve le cimetière des prêtres de Saint-Sulpice, ont voulu l'accompagner jusque-là. Et maintenant, jusqu'au jour de la résurrection, il repose, ayant pleinement rempli le souhait qu'il exprimait un jour au sortir d'une messe de *Requiem* qu'il avait lui-même chantée : "Pussions-nous réaliser par notre vie cette parole que l'on chantera sur notre tombe : "Qu'il repose . . . après avoir bien travaillé."

L. J. C.